



*Lettre d'actualité pour suivre les questions de justice sociale en lien avec la fiscalité et les pratiques d'évitement de l'impôt, ainsi que le travail de recherche de P. Liger-Belair, professeur agrégé de sciences économiques et sociales, ATER à Sciences Po Lille, membre du CIRID, doctorant à l'ENS de Lyon*

*La difficulté du prélèvement fiscal et la crise du consentement à l'impôt ruinent toute tentative de réforme en Grèce.*

## ACTUALITÉ FISCALE – maintenant sur Twitter @PhLigerBelair

**1<sup>er</sup> mars 2015 (France)** : M. Sapin annonce que la fameuse cellule de régularisation de Bercy (STDR) a récupéré €2Mds de fonds de l'évasion fiscale en 2014, pour un montant moyen de 390 000 € par dossier.

**3 mars 2015 (Europe)** : Passe d'armes entre la Commission européenne et le ministère de la culture français qui souhaite taxer les sociétés de diffusion de contenus (Youtube, Netflix etc.) à proportion de leur bande passante. Opposition de la Commission européenne. La France répond que cela relève de sa propre souveraineté.

**8 mars 2015 (Europe)** : Un français résident en Allemagne, baptisé catholique mais non-croyant, s'était déclaré sans religion à l'administration fiscale allemande. Celle-ci s'est mise en relation avec l'Église allemande qui a contacté celle de France pour obtenir les fichiers des baptisés et le taxer d'office !

**20 mars 2015 (Monde)** : Londres instaure une « taxe Google » qui devrait s'élever à 25% des "bénéfices détournés" (contre un taux d'IS de 20%

en temps normal). Reste à définir au cas par cas les "bénéfices détournés".

**Mars 2015 (Monde)** : La France présente un dispositif étendu du crédit d'impôt sur les dépenses de réalisation des films tournés sur son territoire (crédit de 30% des dépenses)... quand le Québec relève le crédit d'impôts sur la production de jeux vidéo (crédit de 37,5%). Et la France proteste et crie à la concurrence déloyale. Jeu de dupes.

**29 mars 2015 (Europe)** : Suites du SwissLeaks. La division française d'UBS mise en examen pour blanchiment de fraude fiscale. Le 8 avril, HSBC est sommé de verser une caution de €1Md à la justice française. Et le 4 juin, HSBC paye €38M à la Suisse pour y éviter un procès.

**3 avril 2015 (France)** : Revirement de pratiques, Bercy publie sur Internet la liste et la description des montages fiscaux abusifs, à titre préventif.

**15 mai 2015 (Europe)** : Après la victoire historique du Parti national écossais aux élections législatives, Cameron envisage publiquement

l'autonomie fiscale de l'Écosse (en matière d'IR et de TVA).

**19 mai 2015 (France)** : Michel Sapin se déclare contre la fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG.

**26 mai 2015 (Europe)** : À la suite du LuxLeaks, Amazon annonce qu'il comptabilise depuis le 1<sup>er</sup> mai ses ventes dans chacun des pays où elles sont réalisées. Cela conduira à leur imposition sur ces territoires plutôt qu'à Luxembourg aujourd'hui.

**30 mai 2015 (Monde)** : Le G7 adopte le plan d'action "BEPS" de l'OCDE pour la lutte contre les pratiques d'évitement de l'impôt jugées abusives.

**14 juin 2015 (France)** : F. Hollande annonce la mise en place du prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu à compter de 2017.

**17 juin 2015 (Europe)** : La Commission européenne avance en parallèle de l'OCDE (plan BEPS) et présente un plan d'actions contre l'évasion fiscale des multinationales. A prendre au sérieux et à surveiller.

DANS CE NUMÉRO en page 2

Mes recherches, la campagne d'entretiens, enseignement... le point

Conférences, billet, dessin humoristique du trimestre

Conseils de lecture

### Le chiffre du mois

\$45 Mds : montant des actifs de Walmart logés au Luxembourg où le géant de la distribution ne vend aucun produit (American Tax Fairness, 17 juin 2015)

## La rédaction d'une thèse...

Les entretiens sociologiques (quarante-neuf entretiens menés à ce jour) et les lectures tant philosophiques, sociologiques qu'économiques ont pour objet de me donner de la matière pour élaborer une pensée originale de la justice sociale en lien avec les questions fiscales. Après deux ans de ce travail, la rengaine entendue quasi-quotidiennement se mue de "tu avances sur ton terrain de recherche?" à "tu rédiges?".

On pense souvent que la rédaction de la thèse est le travail final, quand le plus dur est fait. On l'assimile à la rédaction d'un nième rapport ou d'une nième dissertation (en plus long).

La réalité est toute autre. La rédaction d'une thèse, c'est une pensée qui se construit en se confrontant à tout ce qu'elle a lu pendant des mois. C'est un effort intense et stimulant. La rédaction de ma thèse a donc commencé. Elle avance en parallèle de nouvelles lectures, des premiers colloques qui permettent de valider certaines hypothèses, et des relectures critiques des directeurs de thèse.

## Point sur mes recherches théoriques

Avec D. de Courcelles (ENS Ulm) et M. Leroy (Université de Reims-Champagne), mes directeurs de thèse, j'avance sur l'étude théorique de mon sujet (qui a évolué) : *Justice Sociale et Fiscalité*.

J'étudie actuellement le courant libertarien (Nozick, Rothbard, Rand, Hayek, Friedman etc.) en philosophie ; et parallèlement je commence à me familiariser avec la sociologie fiscale, de Tocqueville ou Max Weber à Marc Leroy.

## Côté enseignement

Je renouvelle mon contrat à Sciences Po Lille pour un an où mon enseignement, principalement en économie, se diversifie dans des thématiques plus proches de mon sujet de recherche. J'enseignerai aussi la moitié du temps en anglais. Et je m'enverrai pour la Chine (Jinan University, Canton) à l'automne 2015 pour donner une semaine de cours en économie sur le thème "Construction européenne et fiscalité : entre coopération et compétition."



\* Un petit peu d'autodérision ne fait pas de mal...

Source : *Le Monde*, 26 mars 2015, série "Les indégivrables", par Garçon.

## CONFÉRENCES, PUBLICATIONS

**Publication** (chapitre de livre) : "L'éthique comme fondement d'un système fiscal efficace. Approche sociologique d'un problème économique et social", in *Actes pour une économie juste*, dir. D. de Courcelles, éditions François Lemieux, 2015. Ma première publication, disponible à la Fnac et dans toute bonne librairie.

**Séminaire** : 23 juin 2015, Université de Reims, séminaire doctoral, dir. M. Leroy. Intervention : "Définir une norme sociale de l'optimisation fiscale, enjeu majeur de l'action publique. Approche par une enquête sociologique".

## NOTION DU TRIMESTRE

*Le libéralisme* (ou libertarianisme) : ce courant philosophique s'est développé à partir de l'idée qu'une société juste est une société où les individus sont libres. Bien que ce principe de justice paraisse assez simple a priori, il s'avère très difficile à mettre en œuvre en société à cause de la difficulté à concilier la liberté des individus qui interagissent. Peut-on sacrifier la liberté des uns au bénéfice de celle des autres ? La plupart des solutions libertariennes passent par une juste définition des droits de propriété. Le thème de l'impôt y est très présent et l'État percepteur y est souvent vu comme un voleur.

## Billet

"La fortune des plus riches nuit à la croissance." Une phrase qui sonne marxiste ? Pourtant, c'est une affirmation du FMI dans une étude du 15 juin 2015 qui confirme celle déjà publiée par l'OCDE et intitulée "In It Together: Why Less Inequality Benefits All" (décembre 2014). Nombreux sont ceux qui restent sur des schémas préconçus à partir d'analyses peu rigoureuses mais qui ont influencé des pans entiers de la pensée économique et de son enseignement : *trickle down effect* (effet de ruissellement) chez Adam Smith, courbe de Kuznets, courbe de Laffer... Ces théories ne résistent pas à l'épreuve de l'économétrie moderne. Ce constat ne condamne pas la création de richesses mais les fortunes qui s'amassent chez les uns contre toute idée de justice pour les autres.

## LECTURES

Deux conseils de lectures tirés de mes recherches du trimestre :

- *La grève*, de Ayn Rand (1957, trad. 2011), éditions Les Belles Lettres. Parfaite lecture de vacances. Un roman écrit par une femme qui fut bien plus qu'une romancière. Rand, dont j'avais parlé dans la Newsletter n°1 à propos du livre *Haine Froide* de N. Morgan, développa dans ses fictions et dans des ouvrages théoriques une doctrine de l'égoïsme comme éthique individuelle. Il ne faut pas confier *La grève* à tout le monde tant il bouscule les convictions teintées d'altruisme et de solidarité qui ont imprégné notre société, et nous-même par conséquent. Vous ne ressortirez pas indemne de ces... mille cent cinquante pages !
- *L'éthique de la liberté*, Murray Rothbard, 1982. Plus ardu que l'ouvrage de Rand (ci-dessus), il est aussi plus rigoureux et il le complètera parfaitement. La philosophie de Rothbard est influencée par celle de Rand bien qu'elle soit plus académique. Cette dernière a donné une mythologie et un panthéon au libéralisme avec ses héros romanesques qui se battent dans des sociétés qui tendent vers le collectivisme. Rothbard, avec R. Nozick, a construit les bases philosophiques rigoureuses et fondées sur les lois naturelles de la pensée de la liberté.